



BIO
Occitanie

Panorama des acteurs de la bio et dispositifs mobilisables dans un PAT



Webinaire du réseau des PAT d'Occitanie
09/02/2024

Personnes ressources – La bio dans les territoires

Nathalie Colin DRAAF

Manon Rigal Région

Magali Ruello et Andréa de Hullessen Bio Occitanie

Nina Guilbert FR CIVAM Occitanie





Les missions

Bio Occitanie a pour mission de :

- Fédérer les groupements départementaux d'Occitanie
- Défendre les agriculteurs biologiques d'Occitanie
- Accompagner le développement de l'Agriculture Biologique en Occitanie
- Promouvoir l'agriculture biologique d'Occitanie



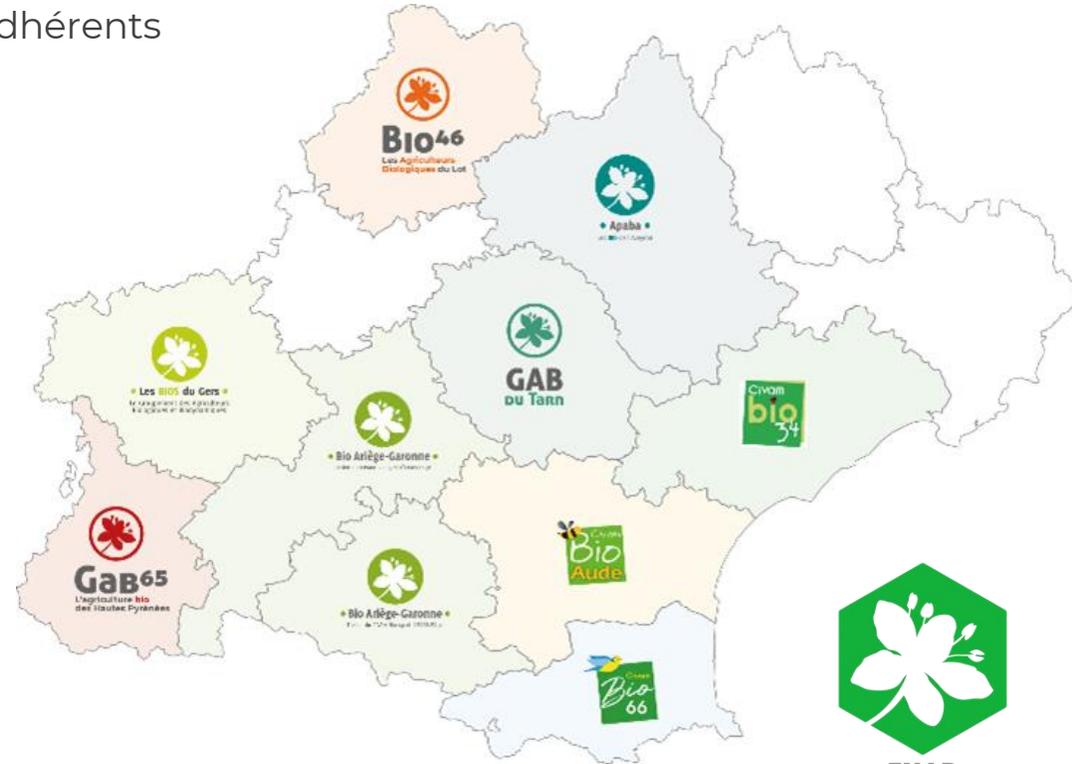
BIO
Occitanie





Carto des membres de Bio Occitanie

- ▶ 10 structures sur l'Occitanie
- ▶ +50 salariés, conseillers et animateurs
- ▶ Plus de 1200 adhérents



BIO
Occitanie

Membre de :
la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Bio)
réseau national

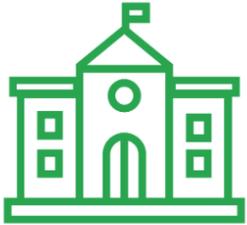
Interbio Occitanie (IBO): l'interprofession bio
régionale



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**



Champs d'actions des groupements bio

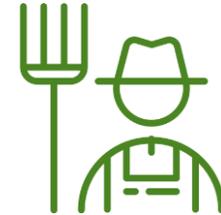


Accompagnement et sensibilisation des collectivités

Diagnostics & études
Sensibilisation
Groupes de collectivités
De l'idée à la réalisation

Formation et sensibilisation des producteurs

Journées techniques
Formations
Diagnostics



Structuration de filières

Diagnostics
Création de collectifs
Installation / conversion
Secteur aval

Accompagnement de la restauration collective

Analyse coût matière
Retour d'expérience
Approvisionnement bio-local



Sensibilisation grand public

Animations pédagogiques
Organisation de foires
Guide des producteurs bio
Défis FAAP





SOMMAIRE

Introduction

C'est quoi la bio ?

Acteurs de la bio

La bio dans le plan de relance

La bio dans les PAT

Méthodologie

Atelier participatif

Etat des lieux en Occitanie

Témoignages

Outils



C'est quoi la bio?

1980

Reconnaissance par les pouvoirs publics

« Agriculture n'utilisant pas de produits chimiques, ni pesticides de synthèse »

1991

Adoption européenne d'un cahier des charges uniques



C'est quoi la bio?

Un label européen définissant des règles de production à toutes les étapes de vie du produit



QUE GARANTISSENT LES LOGOS BIO ?

Ces deux logos garantissent le respect du cahier des charges de l'Union européenne sur l'agriculture biologique de la production à la distribution.



Logo AB
Création : 1985



Logo Eurofeuille
Création : 2010

Exemples de garanties



Production

Pas d'utilisation de produits chimiques de synthèse dans les cultures et le respect du bien-être animal dans les élevages.



Transformation

Pas d'utilisation d'OGM ou d'arômes de synthèse.



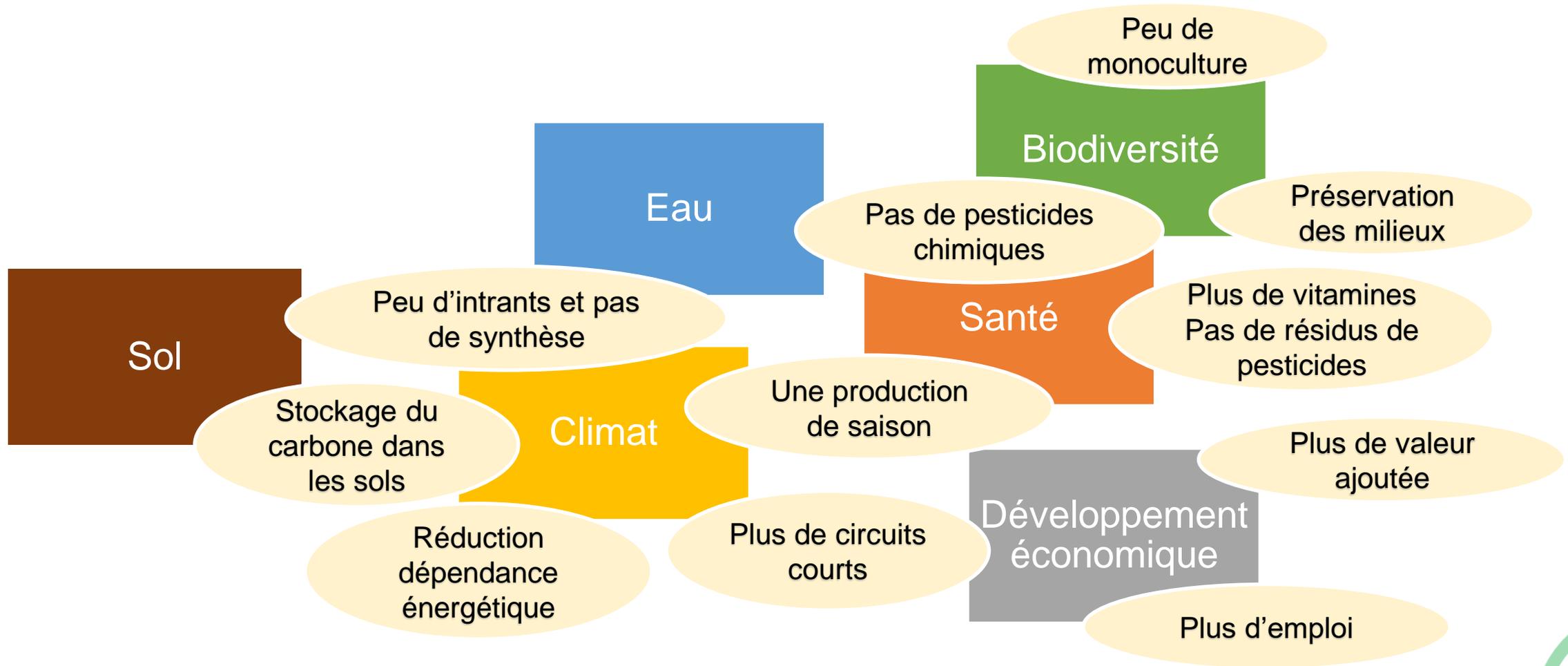
Distribution

La traçabilité des produits bio jusqu'au consommateur.

Les filières bio sont parmi les plus contrôlées de France : chaque jour plus de 300 contrôles sont réalisés par des organismes agréés et indépendants !



Aménités de la bio sur les territoires



Les chiffres bio en Occitanie

21 %

des **exploitations** soit 13 823 producteurs en 2022
14 % national

20 %

de la **SAU** soit 648 324 ha bio et conversion en 2022 dont 114 802 ha en conversion
11 % national

+4% d'augmentation des surfaces et des exploitations /2021

1 298

nouveaux bio dont 10% sont des nouvelles structures (légumes, grandes cultures, viticulture)

Côté installation, le choix de l'AB est fait par plus d'un quart des nouveaux et nouvelles installé·es

Les chiffres bio en Occitanie

280 nouveaux opérateurs (-2 % par rapport à 2021)

1^{ère} région pour le nombre de producteurs, les surfaces bio et conversion

1^{ère} région européenne

3^{ème} région pour la part de bio dans la SAU

3^{ème} région pour les opérateurs aval (transformation et distribution)



Consommation et conjoncture bio

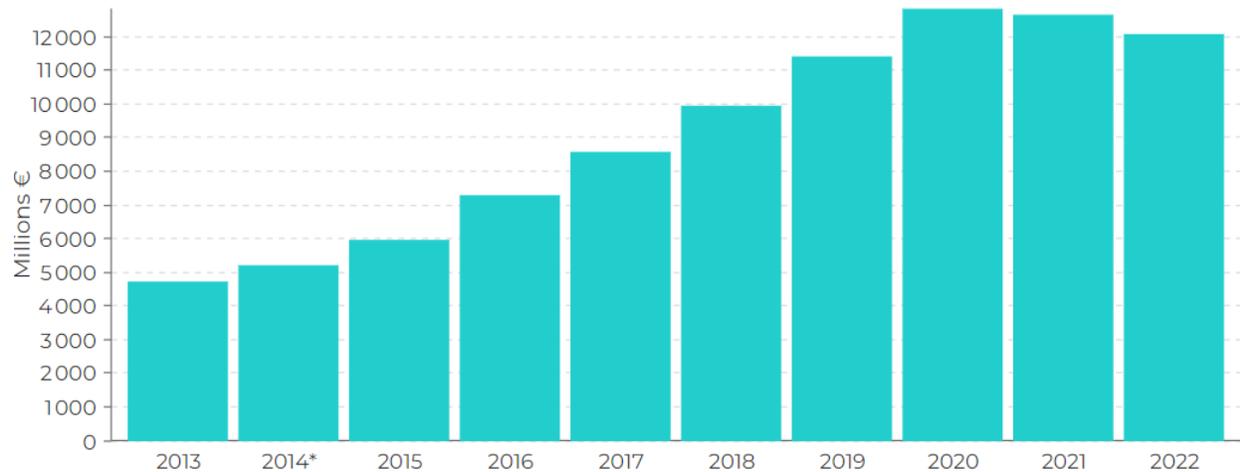
Part de la bio dans la consommation des ménages : 6%

→ Diminution de la consommation liée à une baisse du budget alloué par les Français à leurs dépenses alimentaires
= Recul inédit de la consommation alimentaire des ménages français de -5,1% hors inflation en 2022

- Déréférencement de certains produits bio par les GMS
- MAIS +4% des ventes pour la vente directe : **bio et local c'est l'idéal**

30 % seulement des produits bio sont importés (20% sur les fruits et légumes bio vs 50% pour le global des fruits et légumes)

Source : [Agence Bio](#)

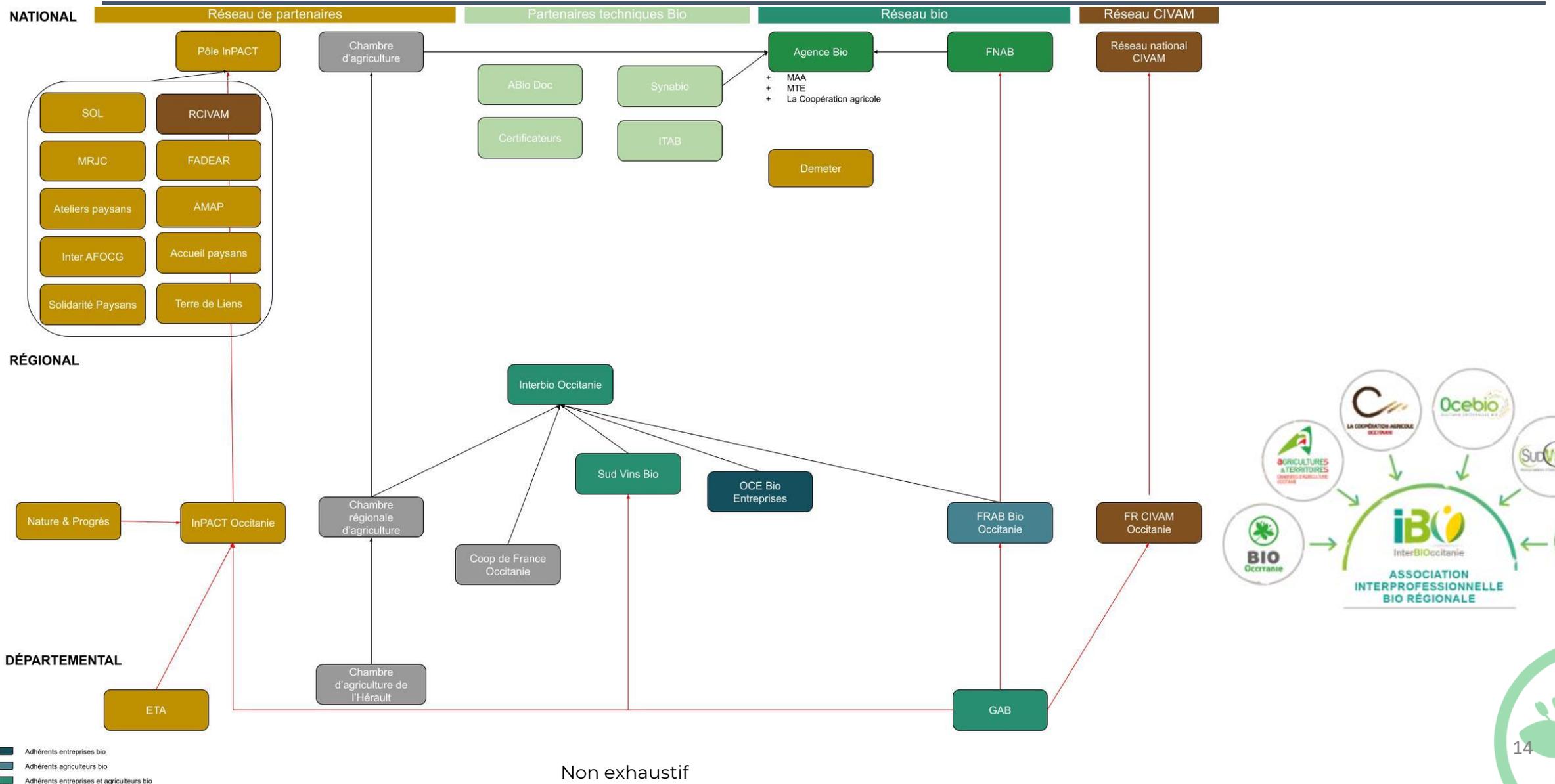


* Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs, depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective.

Sources : Agence BIO / ANDI



Les acteurs non institutionnels de la bio

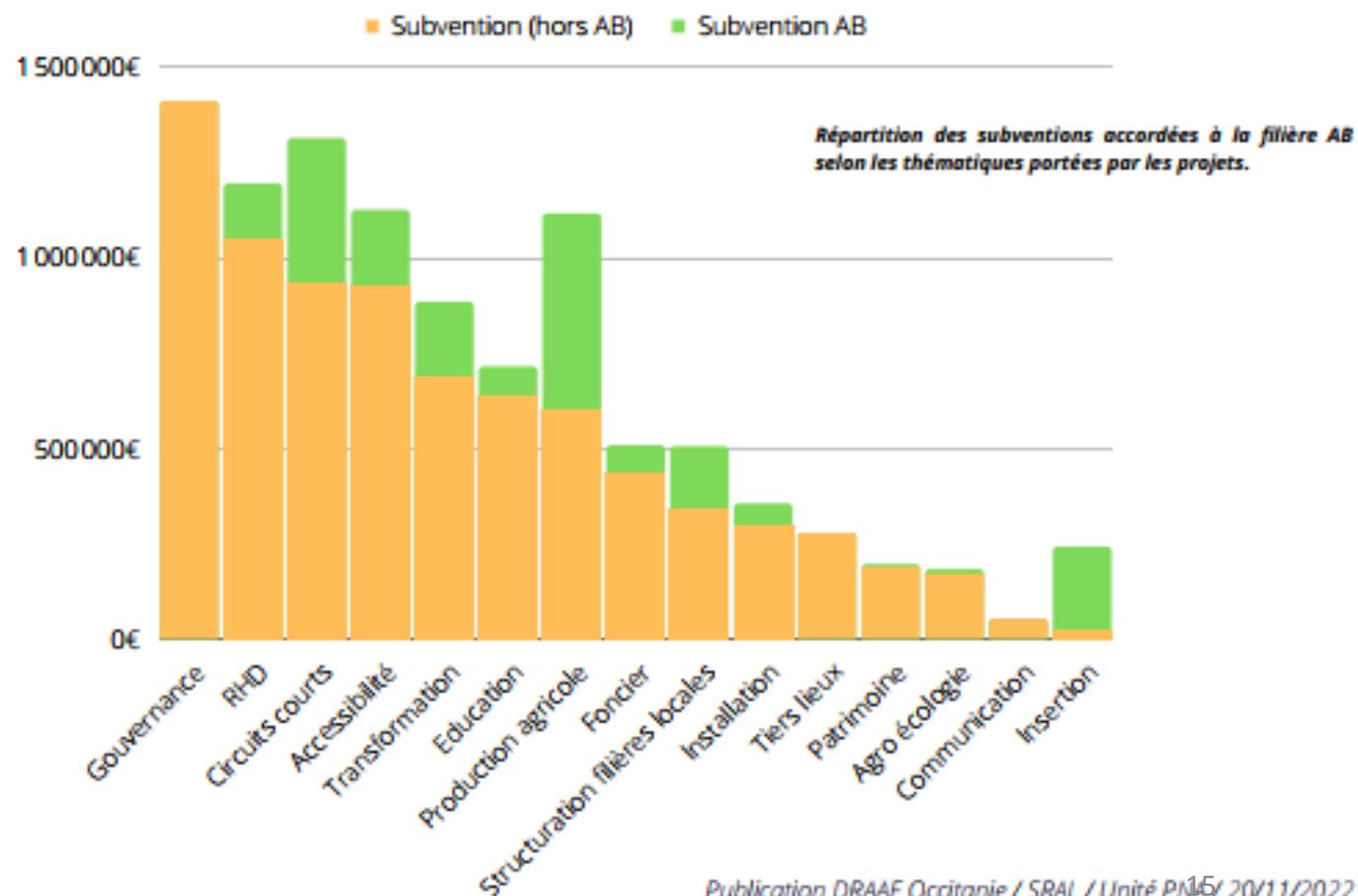




Sur les 42 PAT lauréats de l'APP mesure 13, **17** d'entre eux, dans 9 départements, ont été subventionnés pour des actions AB pour un montant total de **1,98 M€**.

Thématiques principales des projets de la filière AB

Les PAT sont transversaux et abordent de nombreuses thématiques. Pour les **105 actions** de la **filiale AB**, la répartition des subventions par thématique est principalement orientée vers 3 enjeux : **la production agricole, les circuits courts et l'insertion**.





Les thématiques principales sont :

- la **production agricole** :
espaces test, fermes en régie
- les **circuits courts** :
plateforme logistique
- la **transformation** :
légumerie, investissements pour du stockage et de la transformation
- l'**insertion** :
jardins d'insertions



Quelques exemples de projets

Production

PAT de Toulouse Métropole (31)

Le PAT a participé à l'installation d'un maraîcher dans une ferme urbaine maraîchère et fruitière de 5,8 ha en finançant les travaux de réhabilitation de la ferme (Coût total de **205 k€** financé à **40%**).

Circuit-court

PAT de la communauté de communes du Lauragais audois (11)

Dans le but d'approvisionner en produits locaux et bio les établissements de restauration collective du territoire, le PAT a demandé des financements pour construire une plateforme d'approvisionnement. Le financement porte sur l'emploi de salariés pour assurer la maintenance de la plateforme (Coût total de **21 k€**, financé à **70 %**).

Insertion

PAT du Pays Pyrénées Méditerranée

Le PAT a souhaité soutenir la création d'un chantier d'insertion en maraîchage et arboriculture biologique au sein de son territoire. L'APP mesure 13 a permis de financer l'installation de l'irrigation, la construction de serres et l'achat de tracteurs (Coût total de **275 k€**, financé à **40 %**).



SOMMAIRE

Introduction

C'est quoi la bio ?

Acteurs de la bio

La bio dans le plan de relance

La bio dans les PAT

Méthodologie

Atelier participatif

Bilan

Témoignages

Outils



Les actions pour développer la bio dans mon PAT

Méthodologie employée par les territoires

1/ Diagnostic de territoire incluant le bio

2/ Formation des élus : colloque bio, formation FNAB

3/ Recherche de financements et d'ingénierie

4/ Déploiement des actions

5/ Gouvernance

6/ Evaluation



Les actions pour développer la bio dans mon PAT

Outil utilisé : Klaxoon

3 couleurs de post it :

1/ Les actions que je mène sur mon territoire et avec qui
(Facilitateur, Partenaire, Donneur d'ordre, Financeur)



2/ Les actions que j'aimerais mettre en place sur mon territoire



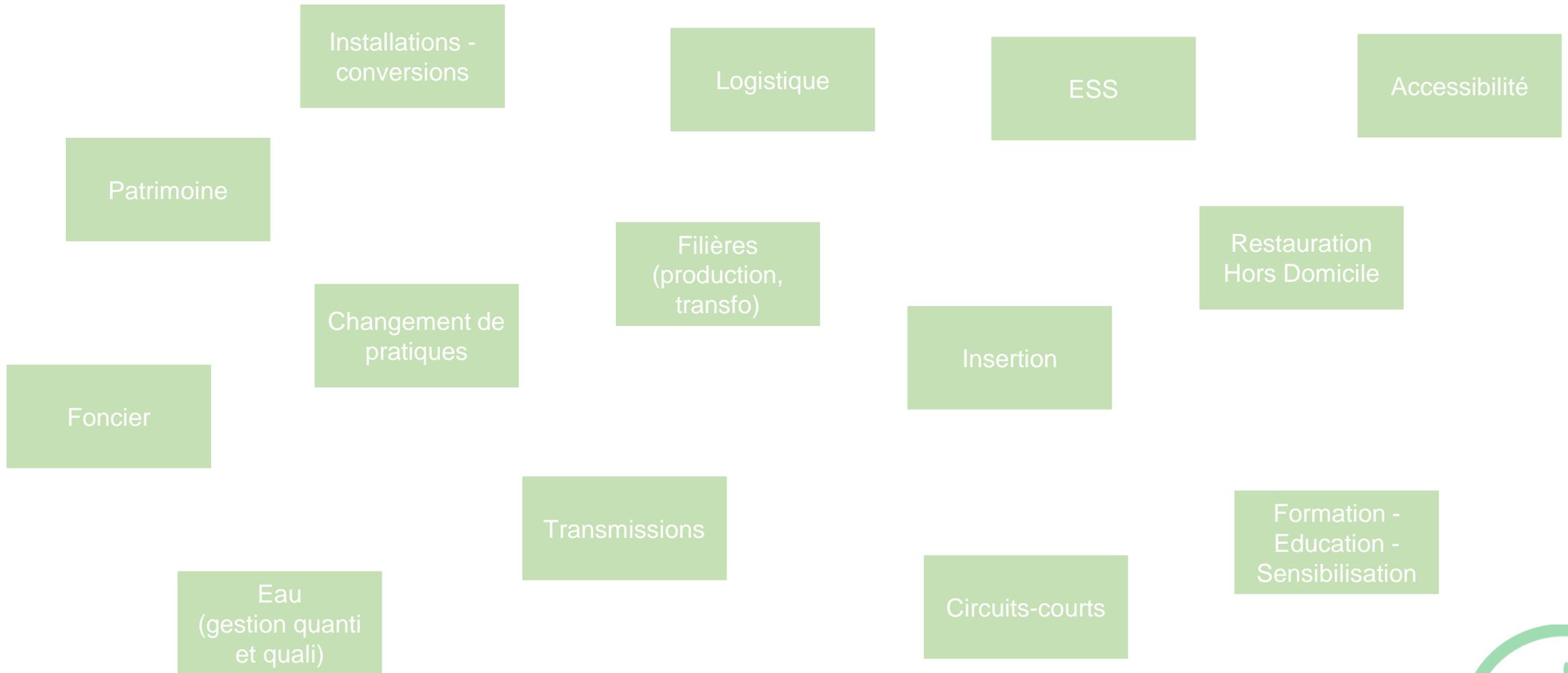
3/ Les dispositifs que je mobilise



<https://app.klaxoon.com/animate/board/N4DM47K>

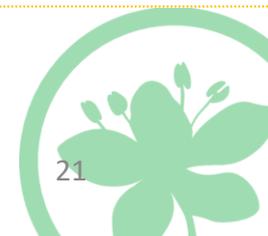
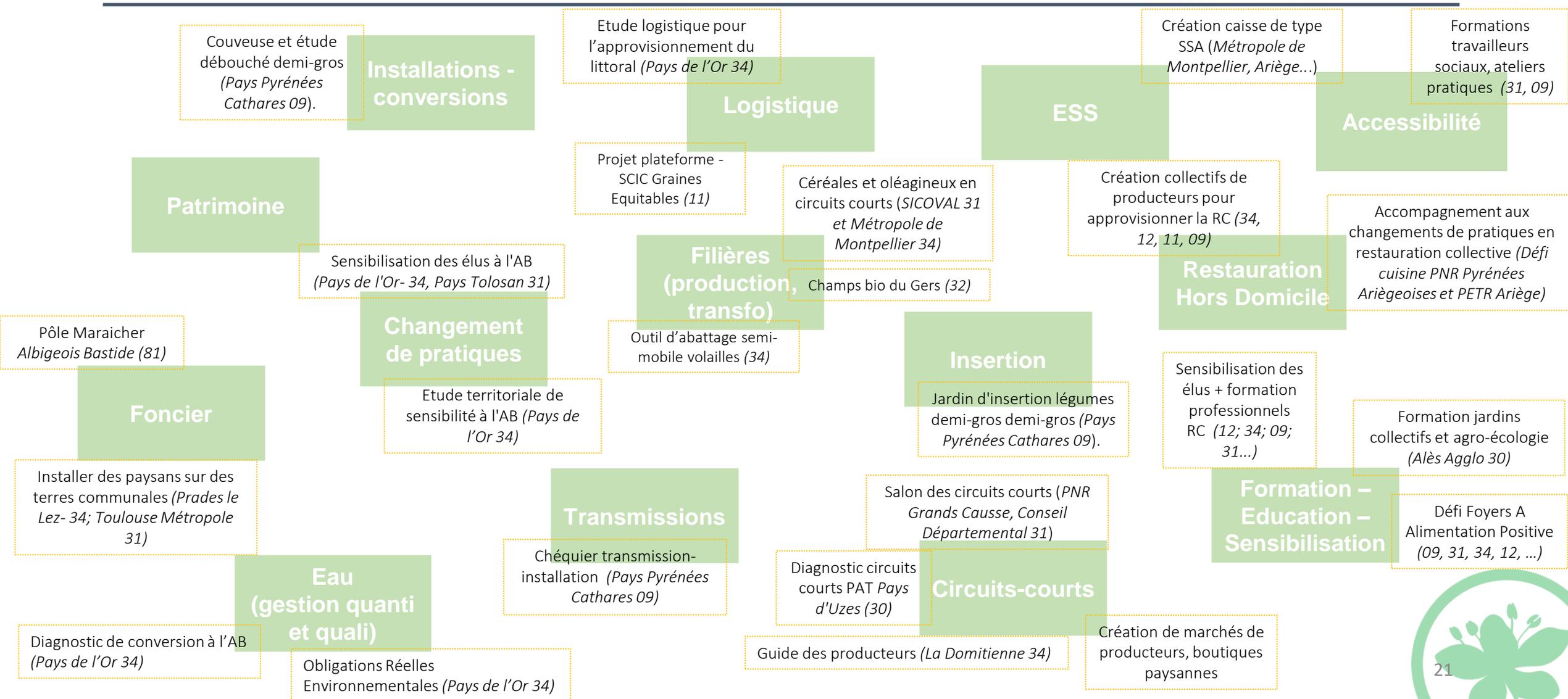


Les actions pour développer la bio dans mon PAT



Les actions pour développer la bio dans mon PAT

Non exhaustif



Le Projet Agricole et Alimentaire de Toulouse Métropole

Webinaire "la Bio dans les PAT"

9 février 2024



Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain
Toulouse Métropole



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

L'agriculture et l'alimentation sur la métropole



Un quart du territoire
de la Métropole en surfaces agricoles dont

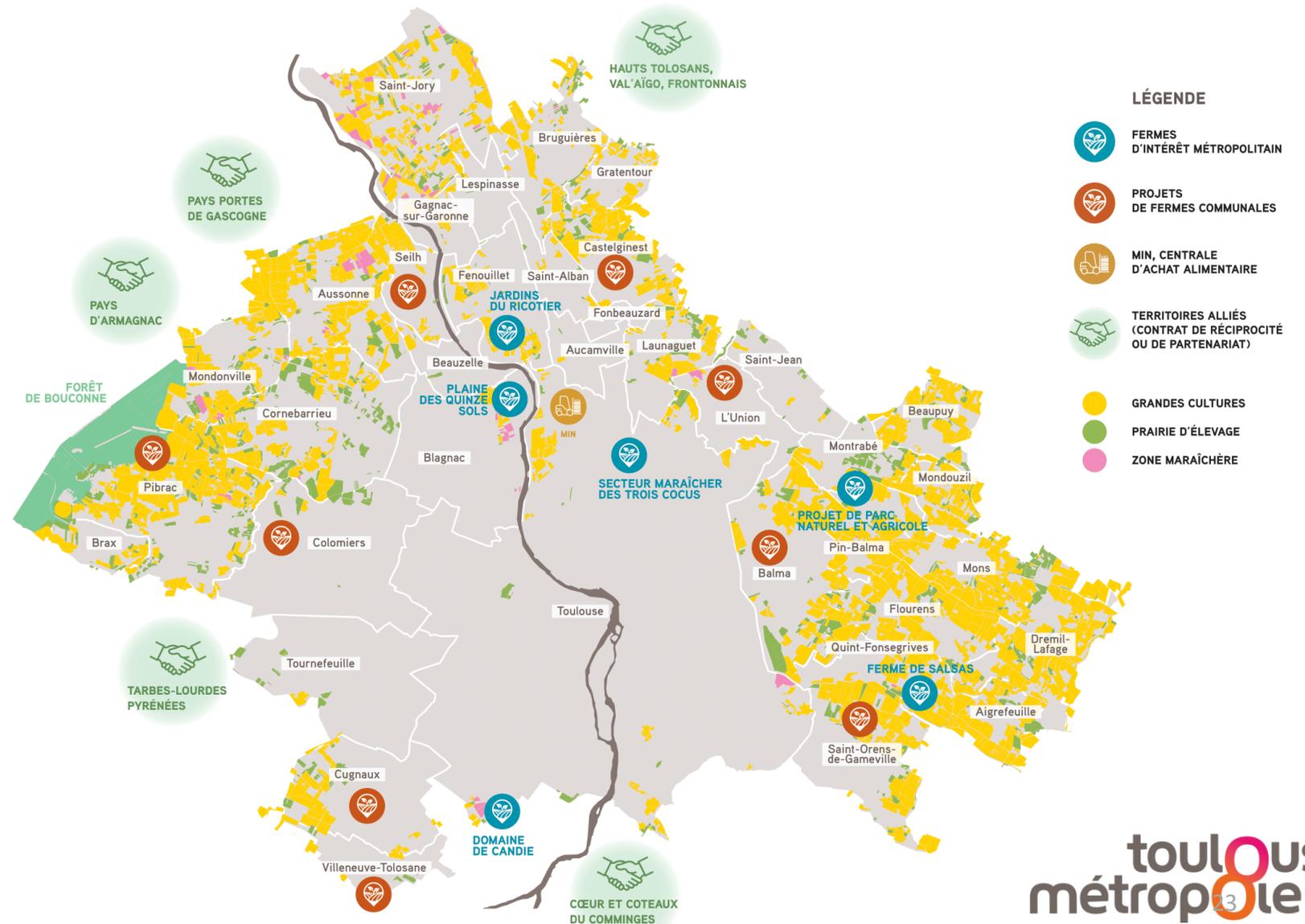
72% en grandes cultures
13% en prairies
3% en maraîchage

271 exploitations agricoles
sur le territoire de la Métropole dont

69
en bio

5 600 emplois
dans le secteur agricole et alimentaire

52%
de la Haute-Garonne



LE PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE METROPOLITAIN



Démarche partenariale : fédérer les acteurs de l'alimentation sur le territoire pour :

- ➔ Accompagner la **transition des systèmes agricoles et alimentaires** pour qu'ils répondent aux attentes des citoyens et aux enjeux des territoires
- ➔ Permettre l'**accès de tous** à une alimentation **de proximité, saine et durable**

Toulouse Métropole anime un réseau d'acteurs, favorise l'émergence de projets et de synergies, et conduit des actions en propre

4 axes de travail :



Accompagner la **production locale et l'installation agricole**



Accompagner la **restauration collective** (lutte contre le gaspillage alimentaire, plus d'approvisionnement en bio et local)



Structurer les filières : développer l'approvisionnement local, la logistique et la transformation, en complémentarité avec les bassins de production



Sensibiliser et faciliter l'accès de tous à une alimentation saine et durable

Charte d'engagement des partenaires du PAAM

Pour une alimentation locale, saine, durable et accessible à tous

- ➔ Un constat et une ambition partagés
- ➔ Des objectifs quantifiés à l'échelle du territoire
- ➔ Un engagement et des contributions concrètes et complémentaires des acteurs locaux pour y parvenir

- Toulouse Métropole a délibéré en **déc. 2022** sur ces objectifs territoriaux et les priorités d'actions qu'elle se donne dans le cadre de ses compétences
- **36 acteurs** engagés dans le même sens, et + de 80 actions

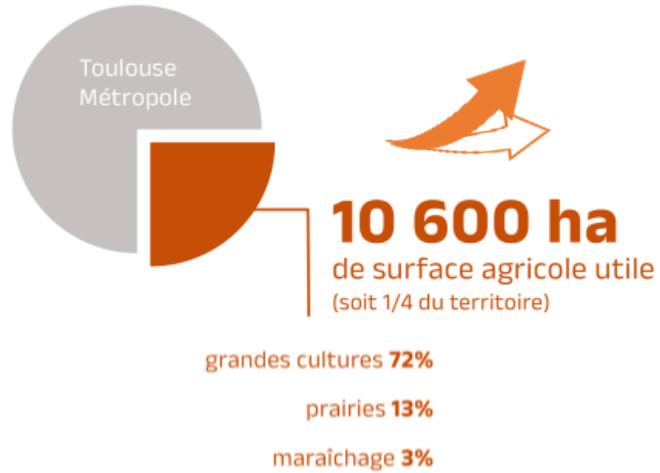


Membres du collectif Nourrir la Ville



Axe 1 du PAAM : Accompagner la production locale et l'installation agricole

Préserver et protéger le foncier agricole :
maintenir voire augmenter les surfaces recensées



Préserver le potentiel nourricier : maraîchage,
vergers et légumes secs

X 2



OBJECTIFS POUR LA PRODUCTION ET L'INSTALLATION AGRICOLE

Encourager les pratiques agro-environnementales :
augmenter le nombre d'exploitations et les surfaces engagées
en bio ou en agro-écologie



1 210 ha (soit 11%)
69 exploitations

15% d'espaces agro-environnementaux
(prairies...)

Maintenir et développer les installations :
augmenter le taux de renouvellement et le nombre d'emplois par exploitation

1 installation pour 1,91 départ

2026



**1/3 des exploitants
à la retraite**

Axe 2 du PAAM : Accompagnement des restaurations collectives

+ de produits locaux de qualité et durables :
+ de produits EGALIM et + de produits d'Occitanie et
du Sud Nouvelle-Aquitaine, notamment acquis en circuit court

Lutte contre le gaspillage alimentaire : diminution de la quantité
de déchets alimentaires générés par la restauration collective

-50% de déchets alimentaires
(2015 → 2025)

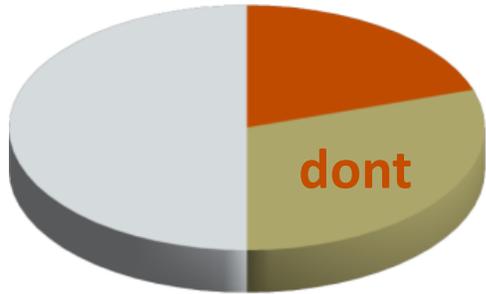


🍴 OBJECTIFS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

+ de dynamique autour de la restauration collective durable

+ de temps forts

Suivi de la participation
des acteurs du territoire



50%

dont

30%



Produits locaux

Circuits-courts



Axe 3 du PAAM : Structuration des filières locales

Développer les partenariats avec les bassins de production : encourager la demande des urbains en produits de qualité



 780 000 mangeurs sur la métropole

Faire du MIN un lieu de rencontres et de structuration des filières

 218 000 t/an de produits alimentaires commercialisés au MIN

5% en 2021   +1% par an

10% en 2021   +1% par an

Accompagner et valoriser les acteurs qui s'inscrivent dans la relocalisation de l'alimentation



S'approvisionner et vendre en local

OBJECTIFS POUR LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

Accompagner le développement de filières stratégiques 

Accompagner l'ancrage local des filières et le développement des circuits courts de proximité



Solutions de transformation et de transport mutualisé

Axe 4 du PAAM : Sensibiliser et faciliter l'accès de tous à une alimentation saine et durable

Sensibiliser et rapprocher le grand public de l'agriculture et l'alimentation

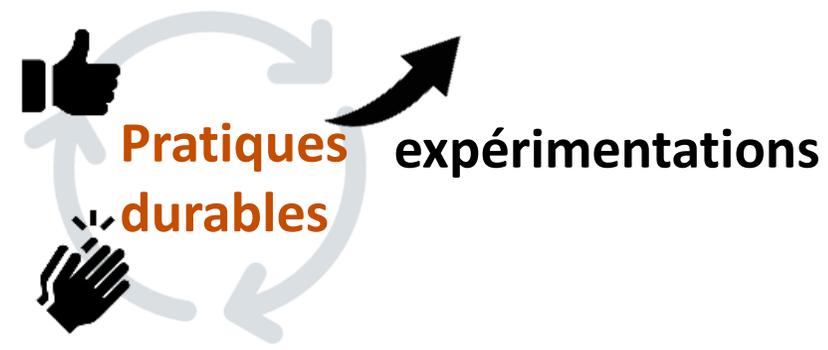


OBJECTIFS POUR LA SENSIBILISATION ET L'ACCÈS DE TOUS

S'assurer de l'accès pratique



Faire évoluer les pratiques de consommation vers plus de durabilité



Renforcer l'accès de tous à une alimentation saine et durable à budget maîtrisé



Accompagner les différents publics vers une alimentation choisie



Habitudes alimentaires



+4 structures formées par an pour accompagner le changement



Aperçu de quelques actions structurantes du PAAM

Axe 1 : préserver et renforcer les conditions de production agricole : *Des projets agricoles pilotes inspirants sur la métropole*



ZAP Plaine maraichère
des Quinze sols à
Blagnac (135 ha)

Secteur maraicher Trois
cocus à Toulouse (5 ha)

Ferme de Salsas à
Quint-Fonsegrives (10
ha)

Parc Naturel Agricole
à Pin-Balma (220 ha)

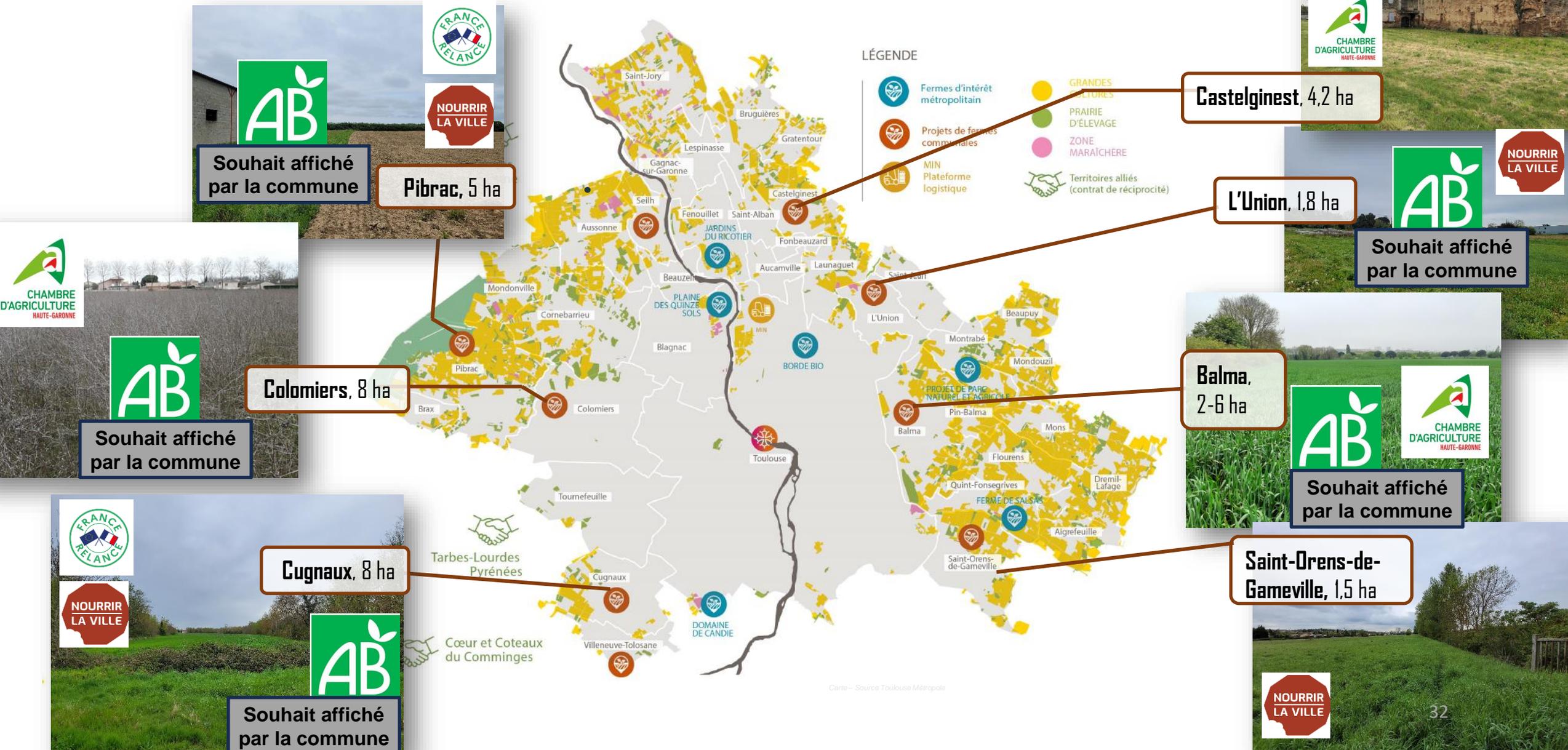


Régie
agricole de
la Ville de
Toulouse
(>250 ha)



Jardins du Ricotier
à Fenouillet
(8 ha, 70 à terme)

7 nouveaux projets d'impulsion communale accompagnés



FRANCE RELANCE

AB

NOURRIR LA VILLE

Souhait affiché par la commune

Pibrac, 5 ha

FRANCE RELANCE

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

AB

NOURRIR LA VILLE

Souhait affiché par la commune

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

AB

Souhait affiché par la commune

AB

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

Souhait affiché par la commune

FRANCE RELANCE

NOURRIR LA VILLE

AB

Souhait affiché par la commune

NOURRIR LA VILLE

Axe 2 : accompagner la restauration collective vers moins de gaspillage pour plus de produits bio et locaux :

Animation d'un réseau Restauration collective

- Visites, rencontres
- Newsletters
- Webinaires
- Journée légumineuses

Accompagnement particulier des communes :



Réduction du gaspillage



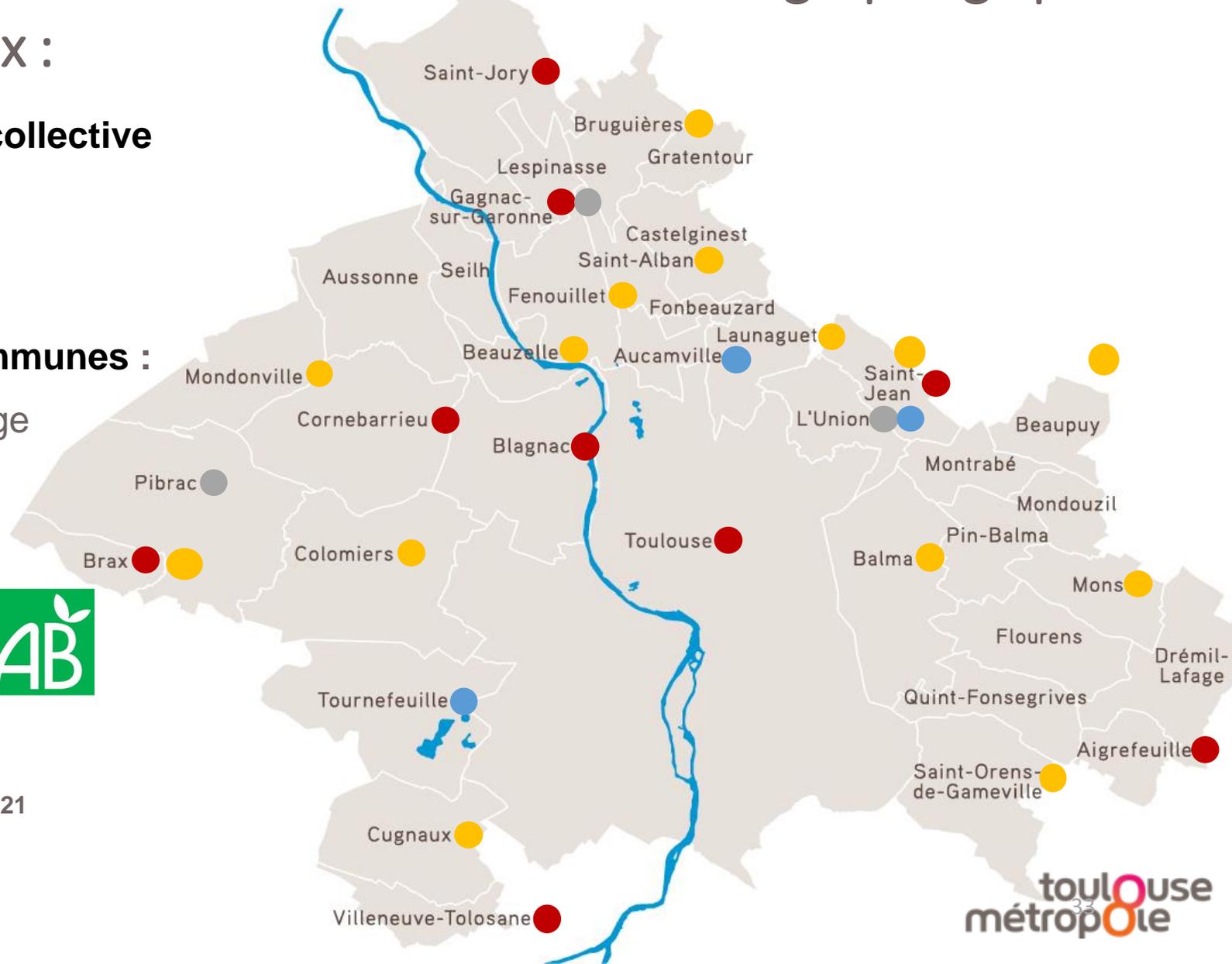
Compostage



Approvisionnement durables et de qualité



=> 14 communes accompagnées depuis 2021



Axe 3 : renforcer les filières de proximité, accompagner la relocalisation de l'alimentation

Appui à la transformation locale et aux tiers-lieux d'innovation alimentaire

Contrats de réciprocité avec 5 territoires



Projet démonstrateur territorial CANDIE sur une filière légumineuses territorialisée



Visite de l'abattoir de St Gaudens avec la restauration collective



Eductour restaurateurs dans le Pays d'Armagnac

Axe 4 : sensibiliser et faciliter l'accès de tous à une alimentation de proximité, saine et durable

3 saisons du défi Foyers à alimentation positive et formation de structures relais (ambassadrices)



3 quartiers fertiles : agriculture urbaine et alimentation comme levier de résilience alimentaire et professionnelle

Merci pour votre attention



Au cœur de
votre quotidien

agrialim@toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole





BIO
Occitanie

OUTILS

Réseau Territoires Bio Pilotes
Aménités de la bio sur les territoires
Outils de Diagnostic
Outils de Formation
Outils de Financements et ingénierie
Outils Restauration Collective

Où en est-on du côté de la loi?

Les astuces « Bio à budget maîtriser » : il vous reste à cocher !

SIQO et labels, comment s'y retrouver ?

Outils de Planification
Outils d'Echange et communication
Outils d'Evaluation





Une action du réseau FNAB

TERRITOIRESBIO



Le réseau des Territoires Bio Pilotes de la Fnab



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

**Delphine Ducoeurjoly, chargée de mission Territoires
Bio, Fnab**



Qui sont les Territoires Bio Pilotes ?

- **30 collectivités** de toute la France engagées pour le développement de l'AB : Com com, métropoles, PNR, syndicats d'eau...
- Qui investissent **tous les champs thématiques** : restau co, gestion foncière, installation, structuration de filières, protection des captages...
- **En Occitanie** : Pays de l'Or Agglo, Montpellier Métropole, SM des vallées de l'Orb et du Libron





La raison d'être du réseau

- Des **démonstrateurs territoriaux** pour inspirer les territoires moins avancés
- Un **réseau d'échange** et d'entraide
- Un lieu de **capitalisation** des outils et enseignements
- Un groupe pour **expérimenter et innover** en faveur de la bio



L'animation du réseau

- Des **temps d'échanges** en visio et présentiel
- Un **fil de discussion** pour échanger des informations
- Des **rencontres annuelles** pour renforcer la dynamique de groupe
- Des **groupes de travail**
- La **valorisation des bonnes pratiques** (site internet et newsletter "Territoires bio" de la Fnab, divers médias...)



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique





**Retrouvez les fiches expériences des
Territoires Bio Pilotes et toutes nos
actualités sur :**



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

www.territoiresbio.fr

Et abonnez-vous à notre newsletter

Aménités de la bio sur les territoires

Biodiversité

Constats :

L'agriculture est le premier facteur de perte de biodiversité au monde.

Contamination des écosystèmes par les produits phytopharmaceutiques avec un pic de contamination dans les espaces agricoles, entraînant le déclin des populations d'invertébrés terrestres (comme les insectes pollinisateurs et les coléoptères prédateurs de certains ravageurs des cultures), d'invertébrés aquatiques et d'oiseaux communs (disparition d'1/3 des oiseaux dont certaines espèces ont perdu 90% de leurs individus). ([étude Inrae](#)) ([CNRS/MNHN](#))

Déforestation entraînant aussi un déclin de la biodiversité pour mettre en place de grandes zones de monoculture

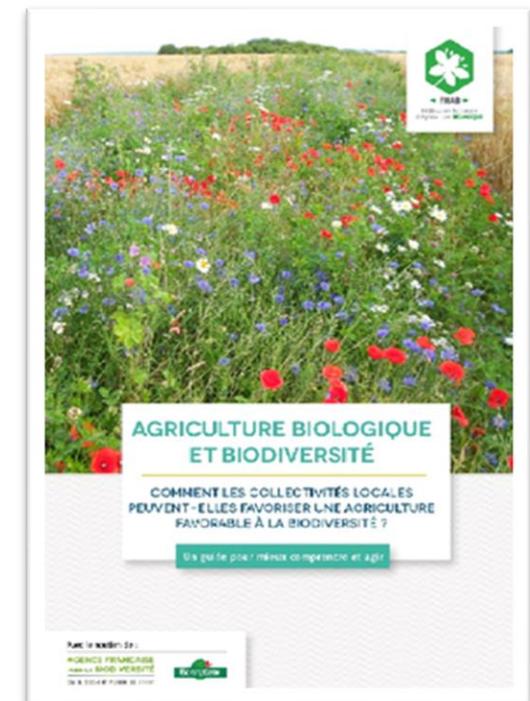
Appauvrissement et épuisement des écosystèmes marins

Emergence des espèces invasives

Pratiques bio avec impact positif : peu de monoculture, pas de pesticides de synthèse, des fermes plus diversifiées

50 % d'individus en plus, 30% de diversité d'individus dans les fermes bio (Bengtsson, 2005)

Pour aller plus loin : Guide [Agriculture biologique et biodiversité : comment les collectivités locales peuvent-elles favoriser une agriculture favorable à la biodiversité ?](#)



Aménités de la bio sur les territoires

Eau

Constats :

→ quantitatif

L'agriculture est la 1^{ère} consommatrice d'eau (prélève et ne restitue pas au milieu) à cause de l'évapotranspiration (57%). Elle repose majoritairement sur l'eau pluviale.

Le changement climatique accélère le cycle de l'eau. Le débit des rivières en France devrait diminuer fortement d'ici 30 ans. ([INRAe](#))

→ qualitatif

L'agriculture a un impact sur la qualité de l'eau : seulement 67% des eaux souterraines atteignent le bon état chimique ([MASA](#)).

Plusieurs études concordent sur le fait que la quantité de nitrates lixiviés peut être réduite de 35 à 65% en bio ([étude Inrae](#))

L'agriculture a La pollution de l'eau est un fort coût pour la collectivité en matière de dépollution.

Pratiques bio avec impact positif : absence de pesticides de synthèse, apport de matière organique dans les sols



Aménités de la bio sur les territoires

Changement climatique

Constats :

Hausse des températures globales, hausse des émissions de GES, accélération du cycle de l'eau.

Appauvrissement de la vie des sols, hors la capacité à stocker le carbone dans les sols pourrait compenser jusqu'à 7% des GES.

L'agriculture biologique va mieux résister au changement climatique avec augmentation des rendements (dans les pays dits « du sud », les rendements sont actuellement plus importants en bio qu'en conventionnel) (Scénario Inrae)

L'agriculture bio encourage à l'autonomie des fermes et donc à une plus faible dépendance aux énergies et une meilleure résilience face aux crises. Avec l'interdiction des pesticides de synthèse, la consommation d'énergie indirecte est plus faible que le modèle classique.

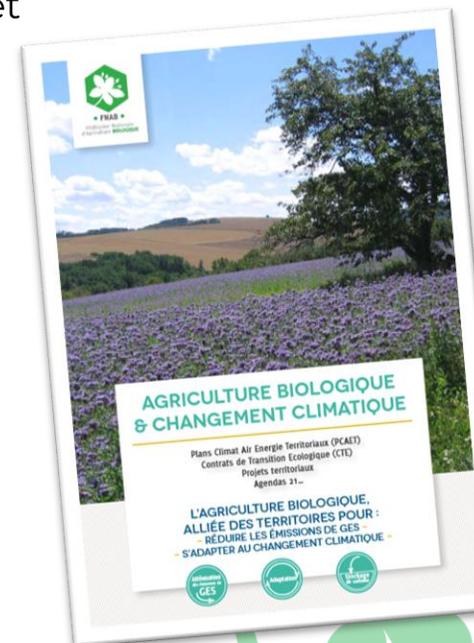
Dans l'élevage, l'aliment doit provenir de la ferme à 30% pour les monogastriques et 70% pour les ruminants.

Pratiques bio avec impact positif : couverts végétaux, diversification et épandage matière organique (rétention d'eau), élevage en plein air (prairies permanentes stockent le carbone), production de saison

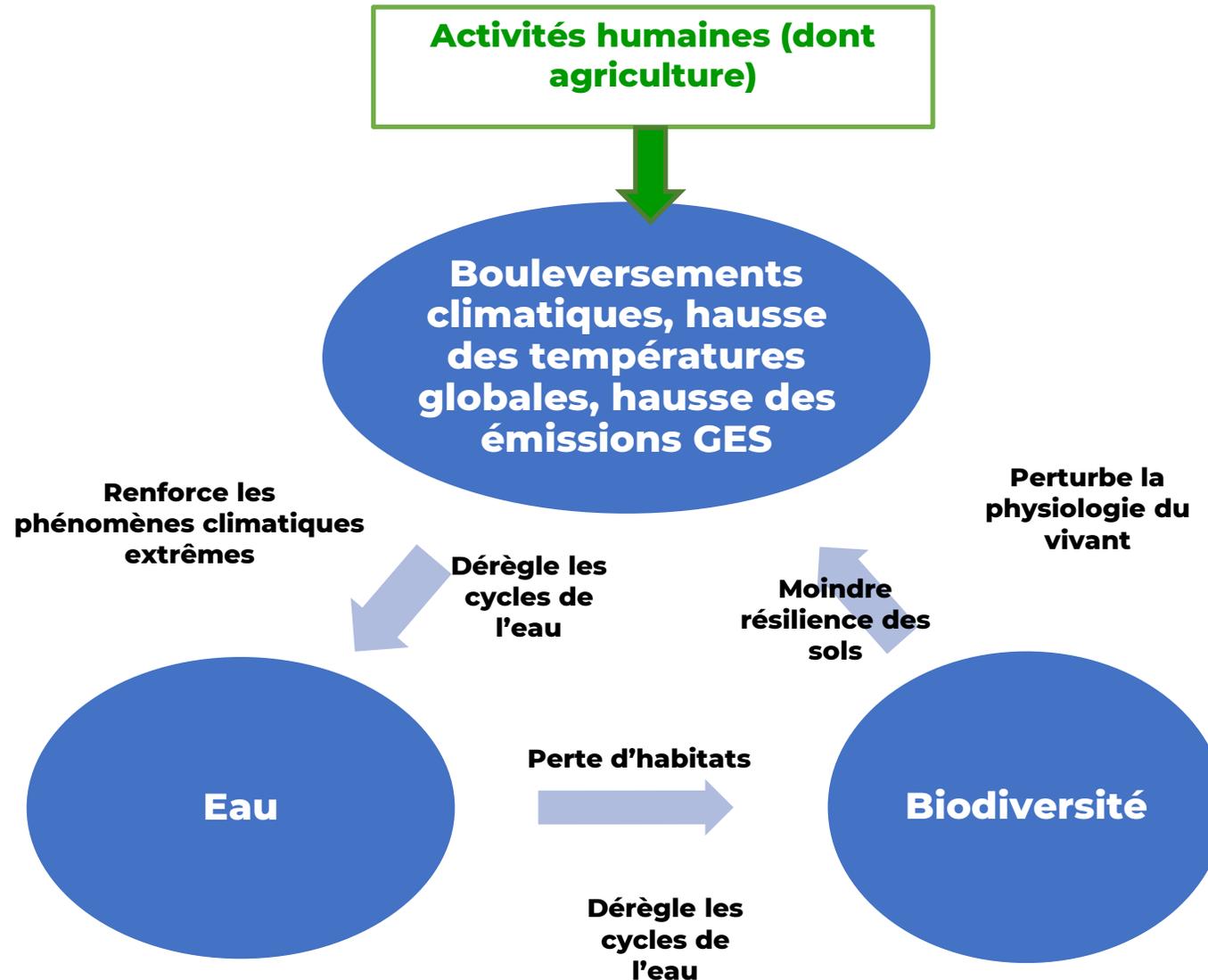
Le règlement bio encourage aux pratiques de maintien des stocks de carbone des sols, et au stockage additionnel de carbone.

Pour aller plus loin : Guide [L'agriculture biologique s'engage pour le climat, tour de France des pratiques innovantes pour l'adaptation des paysan.nes bio](#)

Guide-FNAB-Bio-Climat.pdf (territoiresbio.fr)



Aménités de la bio sur les territoires



Aménités de la bio sur les territoires

Santé

Constats :

L'utilisation de pesticides a un impact sur la santé des agriculteurs, riverains et consommateurs.

La prévention est au cœur des pratiques de l'agriculture biologique. Cette agriculture privilégie l'utilisation de semences particulières, la rotation des cultures, des techniques mécaniques et des alternatives biologiques pour lutter contre les organismes nuisibles lorsque ceux-ci deviennent une menace pour la récolte. En agriculture biologique, l'utilisation de pesticides naturels ou dérivés de substances naturelles est uniquement autorisée en dernier recours et lorsqu'une menace est trop importante.

Les agriculteurs bio ont moins de risque de développer des troubles du système nerveux central et donc moins de chance de développer des maladies professionnelles telles que les maladies d'Alzheimer et de Parkinson. (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) et l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) dans un rapport confié par les Ministères de la Santé et de l'Agriculture).

Consommation de la peau des fruits et légumes : apports en vitamine C, calcium, sodium, magnésium, fer, manganèse, zinc, potassium et phosphore. La teneur en antioxydants est plus importante en bio (19-68%). La viande bio contient 23% d'acide gras polyinsaturés en plus et 47% d'oméga 3 en plus. Le lait bio contient 7% d'acides gras polyinsaturés en plus, 56% d'oméga 3 en plus et une teneur plus importante en α -tocopherol (polyphénol constituant partiellement la « Vitamine E »).

Pratiques bio avec impact positif : prévention des maladies, absence de pesticides de synthèse, rotation des cultures (limite appauvrissement du sol et les maladies), techniques mécaniques

Pour aller plus loin : *Bionutrinetsanté*



Aménités de la bio sur les territoires

Emploi

Il y a plus d'emplois dans les fermes bio avec 0,6 UTA en plus en moyenne et notamment plus d'emplois de permanents par rapport aux contrats courts saisonniers).

Il y a également un lien plus étroit au territoire donnant lieu au développement de filières à taille humaine.

En 2022 l'agriculture bio représente **14% des fermes** françaises **11% de la SAU** et **16% des emplois agricoles directs**.

Pratiques bio avec impact positif: lutte physique, commercialisation en circuits-courts

Ethique et social

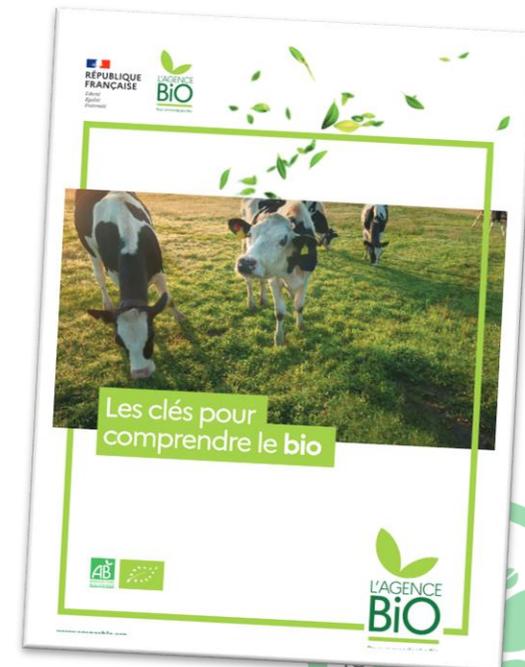
L'agriculture bio mise sur le bien-être animal et les conditions de vie des producteurs. Elle lutte contre le gaspillage alimentaire.

Conclusion

→ **La bio est un outil actuel pour répondre à la transition agroécologique**

→ **Il est de la responsabilité des territoires de soutenir l'AB actuellement** (à défaut de développement miser sur le maintien)

Pour aller plus loin : [Les clés pour comprendre la bio](#) (Agence Bio)



Outils de Diagnostic

[Cartobio](#) cartographie des parcelles bio

Observatoire de la production bio sur le territoire Français

FRANCE



2 876 052 ha

Surfaces bio en 2022



10,7 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole française



60 483

Fermes engagées en bio en 2022



14,0 %

Part des fermes françaises engagées en bio

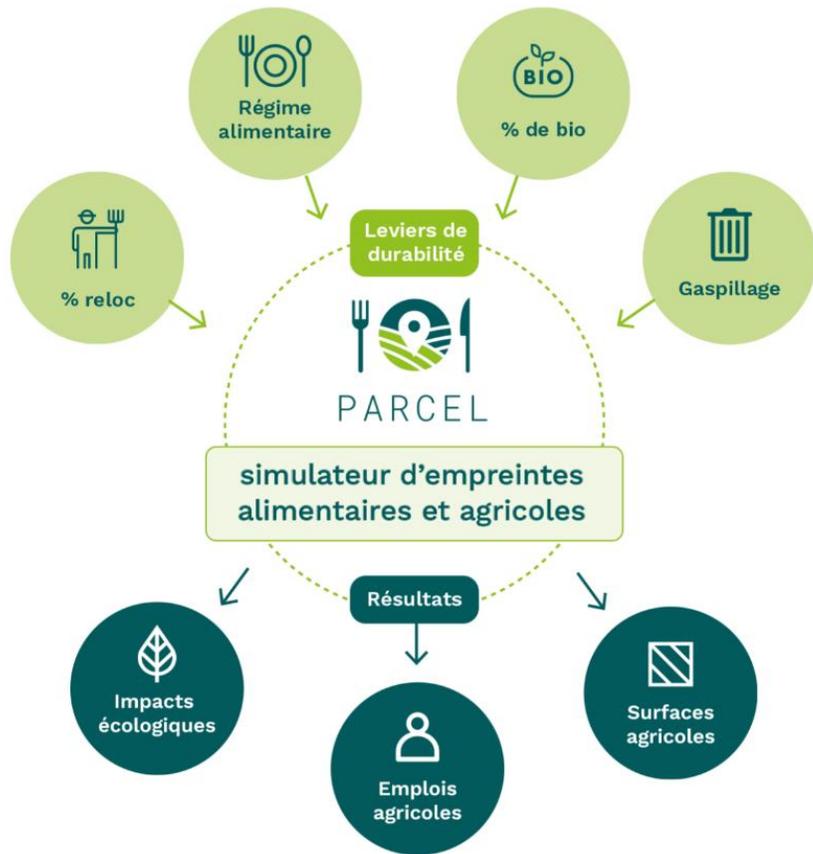
[Chiffres clés 2022](#) Les données de la bio d'Occitanie (Interbio Occitanie)

[Grille d'analyse des territoires](#) identifier les spécificités du territoire pour agir en faveur du développement de la bio (FNAB)

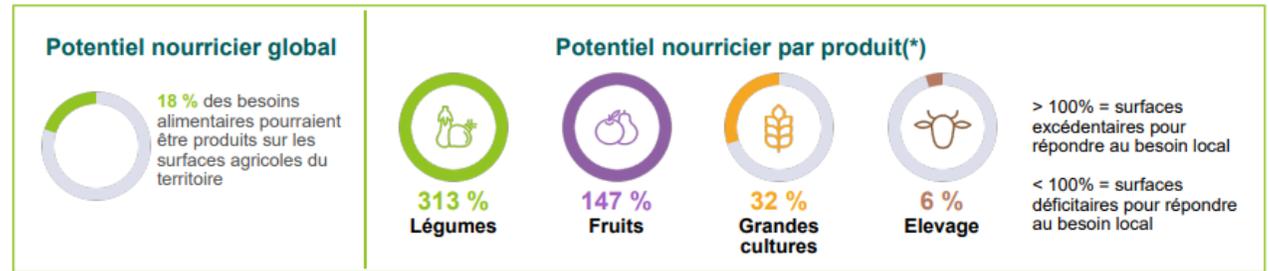


Outils de Diagnostic

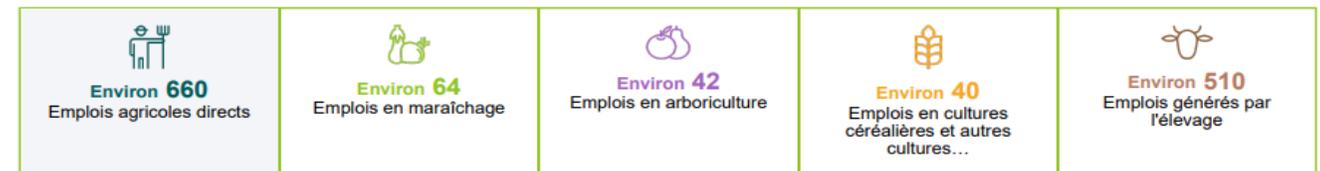
PARCEL (Terre de Liens, FNAB et BASIC)



Les surfaces agricoles



Les impacts sociaux



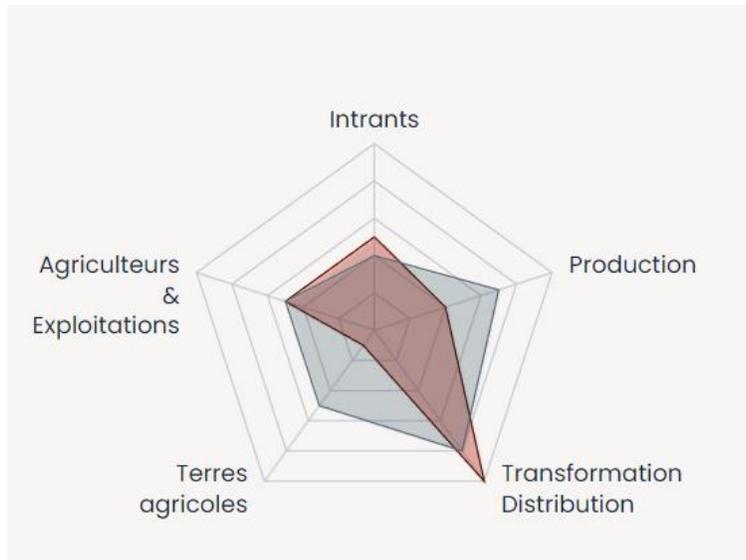
Impacts environnementaux

Les impacts proposés ci-dessous sont en pourcentage et représentent une évolution par rapport à une alimentation sans changement de ces paramètres.



Outils de Diagnostic

CRATER Mon territoire peut-il garantir une alimentation saine et durable à ses habitants ?
(Les Greniers d'Abondance)



1/10



TERRES AGRICOLES

La surface agricole par habitant **est trop faible** et l'objectif [Zéro Artificialisation](#) n'a pas été atteint entre 2013 et 2018.



5/10



AGRICULTEURS & EXPLOITATIONS

Part d'actifs agricoles permanents **proche de la moyenne française** et en **déclin**.



5/10



INTRANTS

Dépendance **très marquée** aux pesticides et **relativement faible** à l'eau d'irrigation.



4/10



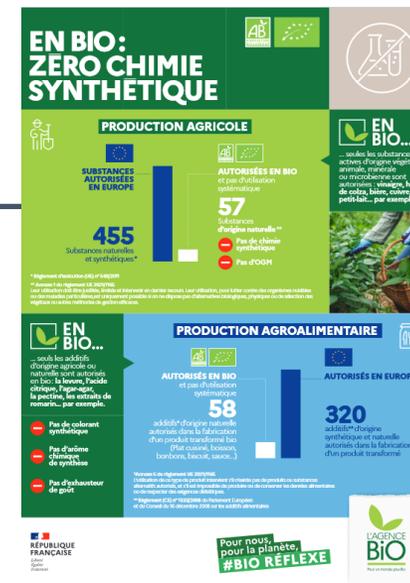
PRODUCTION

Production **nettement insuffisante** pour couvrir la consommation mais pratiques agricoles **favorables** à la biodiversité.



Outils de Formation

Infographie de l'Agence Bio sur la définition de la bio



Site de la FNAB Territoires Bio

- observatoire des territoires bio pilotes
- retour d'expérience d'actions par thématiques (biodiversité, changement climatique, eau...)

Ateliers Bio & Territoires,

L'agriculture biologique un levier pour la transition des territoires, 2020 à 2023 (CIVAM Bio 34)



Outils de Financements et d'ingénierie

Les aides financières à destination du monde agricole pour favoriser la transition agricole de son territoire (FNAB)

Carasso

LEADER

Programme national pour l'alimentation

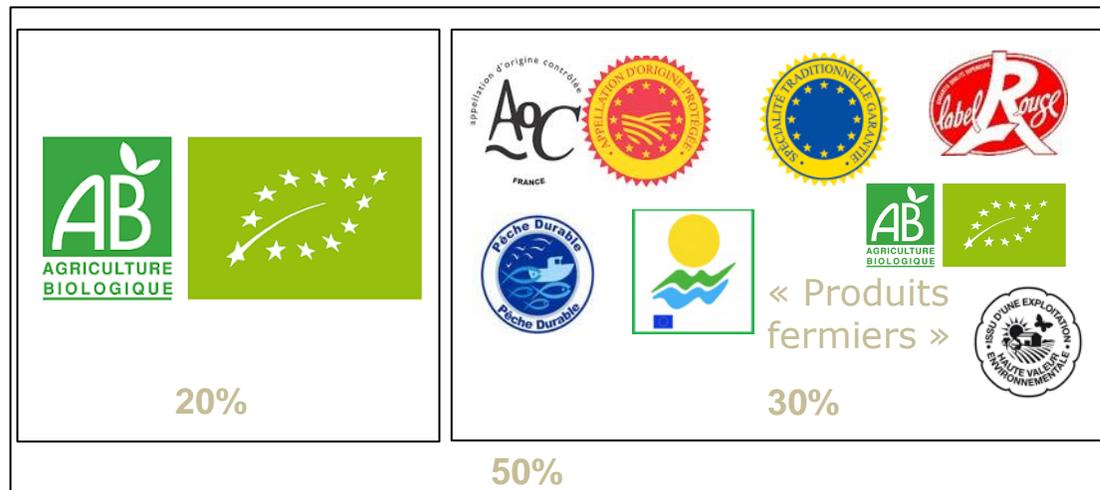
...



Où en est-on du côté de la loi ? Loi EGALIM et climat et résilience

⇒ une alimentation saine, durable et accessible à tous

Loi EGAlim en restauration collective : au 1er janvier 2022
50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques



Ajouts de la loi Climat et résilience au 1^{er} janvier 2022

+ produits issus du **Commerce équitable**



+ « produits...à performances en matière de protection de l'environnement **ET** de développement des approvisionnements directs de l'agriculture »

+ au moins 60 % des viandes bovines, porcines, ovines et de volaille et des produits de la pêche servis seront durables à partir de janvier 2024



Outil – LES ASTUCES « BIO À BUDGET MAITRISÉ » : IL VOUS RESTE À COCHER!

- ❑ **Adapter ses menus/offre** disponible et introduire par ligne de produits

Ex: d'abord les yaourts, puis le pain, puis les carottes/courgettes, la viande bovine bio, etc...

- ❑ Du bio OUI mais du **bio produit localement** = souvent moins cher (cf exemple yaourts)

- ❑ Convertir en bio des **gammes de produits**, ça simplifie les commandes et le marché (et l'organisation des producteurs...)! (ex: tout le pain ou toutes les huiles vinaigrette ou toutes les tomates...)

On peut même convertir des fournisseurs: ex: appui à la création d'une gamme bio chez votre artisan boulanger fournisseur – Interbio peut vous y aider!

- ❑ Alternative **menu végétarien** le soir ou sur une journée (attention à l'intégration de protéines végétales en complément)

- ❑ **Moins de choix/composantes**, adapter les grammages = Moins de gaspillage!

Diagnostiquer et suivre: pesées et groupe de travail

Différentes tailles d'assiettes

Une journée de « revalorisation des restes » retravaillée en recettes différentes (pâtes => salade de pâtes)

Buffet chaud – buffet froid

Fruits coupés...

- ❑ Des **recettes simples** / Travail de produits bruts (en interne ou légumerie) et Stop aux produits industriels (végé notamment!)/ Technique de cuisson de nuit



Outil – LES ASTUCES « BIO À BUDGET MAITRISÉ » : IL VOUS RESTE À COCHER!

- ❑ Supprimer le plastique: vaisselle et emballage – produits en vrac et à la coupe
- ❑ Le suivi budgétaire régulier: permet de lisser les coûts
- ❑ Le sourcing et l'allotissement adapté: plates-formes, associations, centrale Occit'Alim, réseau bio et ses contacts fournisseurs proches de votre établissement

Des lots spécifiquement bio

Des critères de notation en lien avec le sourcing

Des petits « plus »

- Être en lien avec les autres chefs pour partager les astuces et se former
- Se labelliser : Etablissement Bio Engagé, Ecocert = valoriser les efforts des équipes !!

Pour aller plus loin :

[Padlet](#) régional « Bio et local en restauration collective : comment se lancer ? » (Bio Occitanie) + padlet techniques (**cuisine, gaspillage,**

[Capsules vidéo](#) « Halte aux préjugés en restauration collective » (Interbio Occitanie)

[Colloque Restauration Hors Domicile annuel](#) - Interbio Occitanie



SIQO/ labels/marques : Comment s'y retrouver ?



	Agriculture biologique	Label Rouge, AOP, IGP	Haute valeur envir.	Bleu Blanc Cœur
Type de label*	SIQO	SIQO	Label de production	Marque privée
Culture hors sol*	Interdit	Suivant la production	Autorisée	Autorisé
Utilisation d'OGM*	Interdit	Pas de garanties	Pas de garanties	Pas de garanties
Utilisation de produits phyto de synthèse.*	Interdit	Pas de garanties	Autorisée	Pas de garanties
Traçabilité de la filière*	Oui	Oui	Non	Oui
Qualité nutritionnelle	Oui**	Oui**	Pas de garanties	Oui*
Qualité gustative*	Pas de garanties	Oui (pour le label Rouge)	Pas de garanties	Pas de garantie
Certification	Organisme certificateur	Organisme certificateur	Organisme certificateur (pour Niv 3 seulement)	Asso Bleu Blanc Cœur

* Comparaison Cahiers des charges

** Selon études (Etude Bionutrinet Santé, UFC Que Choisir-sept 2021, Etude Newcastle- 2014)



Outils de Filières

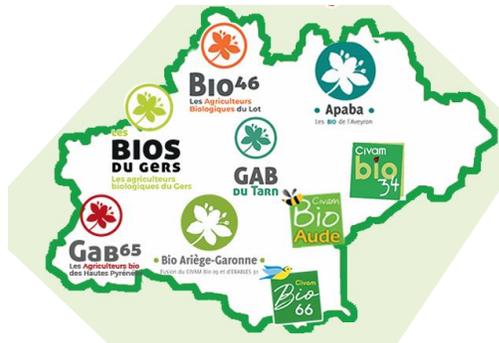
[Guide des filières bio de territoire](#) – Quels rôles et quels outils des collectivités pour développer les filières bio de territoires ? (FNAB)

[Développement économique territorial : comment les collectivités locales peuvent-elles favoriser les filières agricoles durables ?](#) (FNAB)



Offre de services réseau bio

Une offre d'accompagnement des collectivités déclinée par département, s'adresser à son groupe local pour plus d'informations



Des propositions d'accompagnements répondant aux demandes les plus récurrentes des collectivités

Appui aux politiques publiques

Accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), et plus généralement dans l'élaboration de politiques ambieuses pour le développement de la bio. Approche intégrée, visant à mettre en cohérence les problématiques agricoles, d'économie de filières et d'alimentation.

Pour une restauration collective bio et locale

Accompagnement sur mesure et à toutes les étapes : diagnostic de cuisine, infrastructures, pratiques, analyse des achats, formation des équipes, Recherche vers les approvisionnements bio et locaux, accompagnement à la rédaction des marchés publics, gestion des coûts, sensibilisation des convives.

Développement et structuration de filières bio de territoire

Accompagnement de collectifs d'agriculteurs, entreprises de l'aval et collectivités dans leurs projets de filières bio locales. Les services proposés couvrent les différents stades de l'émergence et de la structuration de filière : interconnaissance, études préalables et définition du projet, expérimentations techniques, études de faisabilité, prévisions économiques, appui juridique, contractualisation équilibrée.

Installation et transmission des fermes

Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs bio sur les territoires : construction du projet, diagnostic de sol, accompagnement technique, formations, appui à l'étude économique, etc. Les groupements accompagnent aussi les cédants et cédantes dans leur projet de transmission à travers des actions de sensibilisation, diagnostics de la ferme à transmettre ou formations collectives.

Sensibilisation et communication

Fêtes à la ferme, visites de fermes, soirées-débat, projections de film, spectacles ou conférences... Autant d'occasions pour sensibiliser la population locale aux bénéfices de l'agriculture biologique, créer de l'échange entre producteurs, citoyens et élus. L'accompagnement du réseau peut également passer par la formation aux techniques de communication, la co-construction d'une campagne de communication...

Prise en compte des enjeux climatiques

Conception de scénarios alimentaires prenant en compte les enjeux climatiques dont les producteurs sont déjà bien réels dans les territoires. Travail avec des groupes d'agriculteurs pour leur permettre de s'adapter au changement climatique et réduire leur impact sur le climat. Cet accompagnement peut être une véritable ressource dans le cadre de dispositifs tels que les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ou les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET).

Protection de la ressource en eau

L'agriculture biologique constitue le levier le plus efficace pour lutter contre les pollutions diffuses liées aux produits phytosanitaires et aux nitrates qui menacent la ressource en eau et l'approvisionnement en eau potable. Le réseau FNAB accompagne les collectivités dans la conversion des exploitations sur les zones de captage, mais aussi dans la valorisation des productions qui en sont issues auprès des metteurs en marché et des consommateurs.

Préservation de la biodiversité

Accompagner les changements de pratiques pour favoriser la préservation de la biodiversité sur les territoires (plantation de haies, entretien des infrastructures agroécologiques...). Formation, diagnostics, sensibilisation, feuilles de route... L'accompagnement du réseau se décline à différents niveaux en fonction des besoins identifiés.

Formation

Sur la plupart des champs thématiques exposés ci-dessus, les groupements du réseau FNAB proposent des formations. N'hésitez pas à les solliciter pour connaître leur offre ou leur faire part de vos besoins spécifiques pour prévoir des formations sur mesure.

Contactez-nous pour un accompagnement sur mesure !

Le réseau FNAB partenaire des collectivités



Un accompagnement sur mesure au service de la transition agricole et alimentaire de votre territoire

Outils de planification

- Les **obligations réelles environnementales** ([ORE](#)) est un outil pour maintenir la bio dans la durée
- Les **Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET) cadre la planification dans lequel la Région formule ses priorités en matière d'aménagement du territoire
- Le **Plan Climat Air Energie Territorial**
- Le **Schéma de Cohérence Territorial** (SCoT) est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique
- Le **Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique** (CRTE) engagé en 2021 pour organiser la déclinaison du plan de relance avec pour ambition d'apporter une réponse collective plus rapide aux impacts croissants du changement climatique dans le cadre de la planification écologique
- Le **Projet Alimentaire Territorial** (PAT) vise à accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les consommateurs et les collectivités territoriales

Outils pour construire des documents de planification écologique

Connecter PCAET, PAT aux feuilles de routes nationales : SNBC, SNANC, PNACC

- Evaluer la vulnérabilité du territoire
- Evaluer la vulnérabilité des fermes en créant le dialogue autour des années passées et des problématiques ressenties par l'agriculture



+ CC Explorer.eu

Disposer d'une expertise sur l'empreinte GES/Energie de son territoire

- S'équiper de références, d'indicateurs d'évolutions
- Simuler les changements de systèmes agricoles et leurs conséquences climat



Travailler aux autres enjeux du territoire : emploi, autonomie alimentaire

- S'appuyer sur des scénarios variables pour évaluer l'acceptabilité des projets
- Développer un projet collectif en réunissant tous les acteurs des territoires



Favoriser l'acquisition de références sur l'AB et le Climat

- Activer des leviers d'amélioration pour toutes les fermes
- Se rencontrer autour des résultats dans les fermes pour engager et inspirer.



Outils d'échanges et communication

Le [label Territoire Bio Engagé](#) (Interbio Occitanie) :

2 voies d'éligibilité :

- La SAU bio (> 22%)
- Les approvisionnements bio dans les services de restauration en valeur d'achat (>22%)

Le [label FNAB](#) pour aller plus loin que le label européen

Le [Comité Régional Bio](#) (CoBio) présentation du plan bio régional

Les [outils de communication](#) de l'Agence Bio

Le [petit guide pour vos amis biosceptiques](#) (Bio Occitanie et FRAB AURA)

[BD pour vos amis bioclimatosceptiques](#) (FNAB)



Parce qu'on sème au quotidien pour le monde de demain



Outils d'évaluation

[Guide d'auto-évaluation de l'impact de son PAT sur l'environnement](#) (Ministère de la Transition Ecologique et FNAB)

[Rapport public « Soutien à l'agriculture biologique »](#) publié en juin 2022 (Cour des Comptes)



Le rôle clé des collectivités

Facilitateur

Partenaire

Donneur d'ordre

Financier

**Pour une meilleure
résilience des
territoires face au
changement
climatique**

Stratégie
foncière

Acquisition foncière
/ZAP /BRE / ORE
/régies agricoles

Installation de
producteurs

Pérennité des
structures

PSE, MAEC,
exonération TFNB...

Filières de
territoire

Accessibilité /
Aide alimentaire

Repas végé, produits
bio, lutte contre le
gaspillage (Egalim,
Climat et résilience)

Restauration
collective

Atlas de la
biodiversité, IAE,
bio, Label Fnab

Sensibilisation
communication

Relai Bio Reflexe

Gestion des
biodéchets

MONA

Gestion quanti
et quali de l'eau

IAE, Zéro
phyto, PTGE

Actions
Biodiversité



BIO
Occitanie

Merci

Animation : Andr ea de Hullessen, Magali Ruello

andrea.dehullessen@bio34.com - magali.ruello@bio-occitanie.org